

Vevey, le 28.11.25

Interpellation : Le Donut de Vevey, à savourer ensemble avant de passer à l'action !

En tant que membres de la Commission Environnement et Énergie, nous avons récemment bénéficié d'une présentation du bureau de la Durabilité concernant la mise en place, pour la Ville de Vevey, d'un portrait territorial basé sur le modèle conceptuel du Donut, réalisé en collaboration avec l'UNIL.

Ce modèle, fondé sur les neuf limites planétaires¹ et sur la définition d'un plancher social², offre une lecture systémique et équilibrée. Le modèle du Donut est un outil puissant permettant d'évaluer l'ordre de grandeur de nos impacts locaux sur les limites planétaires et sur notre plancher social. Vevey fait partie des trois villes pilotes de Suisse romande à expérimenter cette approche avec l'accompagnement du centre de compétences en durabilité de l'UNIL, et le travail réalisé par le bureau de la Durabilité est remarquable.

Après le Plan Climat, centré principalement sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) (une des neuf limites planétaire), le Donut fournit désormais une vision à 360° de nos impacts écologiques et sociaux, ainsi qu'un outil d'aide à la décision précieux pour identifier les leviers d'action et prioriser les investissements. Cette démarche positionne Vevey comme une commune pionnière, régulièrement mentionnée dans des conférences sur ce thème, alors même que ni le Conseil communal, ni la population, n'ont encore accès à une information complète et vulgarisée.

Dans ce contexte, et comme cela a été fait pour le Plan Climat ou d'autres stratégies publiques, il nous semble pertinent que le modèle du Donut et le portrait Donut de Vevey soient présentés officiellement au Conseil communal, puis communiqués plus largement à la population.

Par ailleurs, le bureau de la Durabilité entre à présent dans une phase décisive : l'identification puis la construction d'un plan d'action en lien avec les leviers à disposition de la Ville. Nous savons toutefois qu'atteindre l'espace « sûr et juste », donc l'équilibre entre justice sociale et respect des limites planétaires, implique des transformations profondes

¹ les limites écologiques à ne pas dépasser pour préserver l'équilibre du système terre et la vie qu'il abrite

² le plancher social définit les conditions minimales d'une vie digne pour toutes et tous

de nos modes de vie. Pour que celles-ci soient acceptées et comprises, la participation de la population est indispensable.

Il nous paraît donc cohérent et démocratiquement souhaitable d'envisager un dispositif participatif, tel qu'une assemblée citoyenne ou un format équivalent, permettant de :

1. expliquer et vulgariser le concept du Donut ;
2. présenter le portrait Donut de Vevey ;
3. impliquer les citoyennes et citoyens dans l'élaboration d'un plan d'action.

Une telle démarche renforcerait la transparence, l'adhésion et la légitimité des décisions à venir.

Questions à la Municipalité

Nous remercions la Municipalité de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. La Municipalité prévoit-elle d'organiser une séance d'information à l'attention du Conseil communal afin de présenter le cadre conceptuel du Donut ainsi que le portrait Donut de Vevey ?
2. La Municipalité envisage-t-elle de communiquer publiquement sur cette démarche innovante, notamment en direction de la population Veveysanne ?
3. La Municipalité est-elle ouverte à la mise en place d'un dispositif participatif d'ampleur, tel qu'une assemblée citoyenne ou un format analogue, pour associer la population à l'élaboration du futur plan d'action découlant du portrait Donut ?
4. Comment la municipalité compte-t-elle mettre en œuvre sa politique de durabilité et dans ce cadre, et comment compte-t-elle utiliser le modèle du donut?

Une réponse écrite est souhaitée.

Hervé Queyranne pour da.

Colin Wahli